



PROCÈS-VERBAL

Comité de parents de la Commission scolaire de Laval

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents tenue le 13 avril 2015 à 19 h 40 au centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, sous la présidence de M. Denis Comeau.

Sont présents les représentants suivants :

Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu
Coursol, CCSEHDAA	Stéphane Leblanc
CQPEL, CCSEHDAA	Carole Morin
De l'Arc-en-ciel	Anne-Marie Morel
De l'Avenir	Martin Truchon
Demers	Nathalie Carrière
Des Cardinaux	Annik Voyer
Du Bois-Joli	Sébastien Sachetelli
Du Parc	Pierre Boucher
Hébert	François Dubord
Horizon-Jeunesse, CCSEHDAA	Denis Comeau
Jean-Lemonde	Karine Després
L'Envol	François Bolduc
L'Odyssée-des-Jeunes	Lise Bissonnette
L'Orée-des-Bois	Patrice Collin
Le Petit-Prince	Julie Lemay
Les Quatre-Vents/Mgr-Laval	Patrick Martin
Les Trois-Soleils	François-Hugues Liberge
Leblanc	Mutombo Mangala
Léon-Guilbault	Sébastien Grimard
Mont-de-La Salle	Mongi Zitouni
Notre-Dame-du-Sourire	Narcisse Adjalla
Paul-Comtois	Luc Olivier Herbert
Paul-VI	Josée Gauthier
Père-Vimont	Benoit Martineau
Poly-Jeunesse	Marc Patrick Roy
Saint-François	Frédéric Adib
Saint-Julien	Richard Bele-Binda
Saint-Martin	Isabelle Bouchard
Saint-Maxime	Isabelle Bouchard
Saint-Paul	Joanna Posca
Sainte-Béatrice	François de Villers
Sainte-Dorothée	Renée Lépine
Sainte-Marguerite	Louise Bernatchez

COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire de Laval
Centre administratif
955, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval Québec H7S 1M5
Téléphone : 450 662-7000
Poste téléphonique : 1240
télécopieur : 450 625-9160
www.cslaval.qc.ca/comite-de-parents
comite-de-parents@cslaval.qc.ca

Val-des-Arbres	Sylvain Martel
----------------	----------------

Sont absents les représentants suivants :

Alfred-Pellan	Mathieu Paquette
Alphonse-Desjardins	<i>Aucun</i>
Charles-Bruneau	<i>Aucun</i>
Curé-Antoine-Labelle	Claudine Potvin
De l'Équinoxe	Jacques Foucher
De la Mosaïque	<i>Aucun</i>
Des Cèdres	Éric Pearson
Des Ormeaux	Guillaume Trottier
ÉÉIL	Fadila Ait Hamouda
Fleur-de-Vie	Sandra Wesley
Fleur-Soleil	<i>Aucun</i>
Georges-Vanier	Stéphanie Gévry
J.-Jean-Joubert	Stéphane L'Archevêque
Jean-Piaget	Lina Dionne
Jean-XXIII	Daniel Gagné
L'Aquarelle	Judith Goudreau
L'Envolée	Michel Dubé
L'Escale	Robert Ménard
L'Harmonie	Sabine El-Khoury
La Source	Marilou Vanier (absence motivée)
Le Baluchon	Jean-François Bélanger
Le Sentier	Marc-André Langlais
Le Tandem	<i>Aucun</i>
Les Explorateurs	Cindy Asselin
Marc-Aurèle-Fortin	Éric Pefau (absence motivée)
Marcel-Vaillancourt	Sébastien Allard
Pépin	Rosanna Damiano
Pierre-Laporte	Grace Kazandjian
Raymond	Patrick Boucher
Saint-Gilles	Mustapha Alaoui
Saint-Norbert	Khalid El-Khadiri
Simon-Vanier	Stéphanie Checroune
Villemaire	<i>Aucun</i>

Est aussi présente la représentante d'une école :

Horizon-Jeunesse	Chantal Lavoie
------------------	----------------

Sont aussi présents, les membres suivants pour le CCSEHDAA

Sylvie Bacon	Présidente
Isabelle Bouchard	Membre parent - substitut
Michel Dumoulin	Membre parent
Elisabeth Dussault	Membre parent
Nancy Ladrière	Trésorière
Philippe Leblanc	Membre parent - substitut

Louise Émard agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Denis Comeau, président, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par :
MME JOSÉE GAUTHIER,
représentante de l'école Paul-VI,

et RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Point 4. devient le point 6 : Visite de Mme Lortie et de M. Aubin.

Point 5 devient point 4 et le point 6 devient le point 5, adoption et suivis au procès-verbal.

CP-2015-04-13- 001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public;

Il n'y a aucune question.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 16 mars 2015;

Il est proposé par :
M. FRANÇOIS DE VILLERS,
représentant de l'école Sainte-Béatrice,

et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 16 mars 2015 tel que présenté.

CP-2015-04-13- 002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 16 mars 2015

Carole Morin invite les membres du comité de parents à soumettre des candidatures pour la soirée « Hommage aux bénévoles » du 4 juin.

POINTS DE DÉCISION

6. Visite de Mme Lortie et de M. Aubin : situation budgétaire 2015-2016;

Madame Louise Lortie, présidente de la CSDL, présente un document en *Power Point* sur la situation budgétaire pour 2015-2016.

L'augmentation du budget de la CSDL est de 0,2 % alors qu'une augmentation de 3 % aurait été nécessaire pour combler les dépenses courantes.

Le Gouvernement ne donnera plus les 3,5 M\$ en allocations supplémentaires.

En réponse à une question, Mme Lortie mentionne qu'il y aura des coupures au niveau du service à l'élève.

La CSDL est financée à la hauteur de 65 M\$ pour les services particuliers aux élèves, par contre elle investit 80 M\$ dans ce secteur.

Les coûts administratifs sont de 3,54 % à la CSDL, ce qui est très peu. La moyenne des commissions scolaires sont à 4 % et plus pour ces coûts.

La CSDL a dénoncé que les coupures sont faites de la même façon dans toutes les commissions scolaires de la province de Québec, ce qui est inéquitable.

La CSDL demandera au MELS de déposer un budget déficitaire.

Comment pourra-t-on respecter la convention de gestion avec les compressions budgétaires? La CSDL a mentionné au MELS qu'elle était au point de rupture face à la réussite des élèves.

Comment la CSDL compte-elle faire la compression des 16 M\$ prévue? Un plan sera présenté lorsque les règles budgétaires du MELS seront connues. M. Aubin ajoute qu'il regarde différents aspects tel que : optimiser l'organisation, le transport, le taux d'absentéisme et autres.

Marc Patrick Roy demande si en 2011, la CSDL était en surplus? Pourquoi les

dépenses ont toujours augmenté plus rapidement que les revenus? De 2009-2010 à 2012-2013, les surplus étaient utilisés pour obtenir un budget équilibré. À compter de 2013-2014, il n'y avait plus de surplus.

M. Aubin mentionne qu'à chaque année la clientèle EHDAA augmente d'environ 10 %. La clientèle TED et dysphasique est en progression majoritairement partout dans le monde, et particulièrement au Québec.

M. Mongi mentionne que la CSDL doit faire des efforts supplémentaires pour l'absentéisme et la santé et sécurité au travail.

M. Aubin répond que la CSDL y travaille déjà depuis plusieurs années. Par contre les économies de ces deux secteurs ne combleront pas l'ensemble des compressions budgétaires.

François de Villers demande où concrètement seront faites les compressions budgétaires? M. Aubin dit que rien n'est arrêté pour le moment. Mme Lortie répète que pour cela, il faut tout d'abord connaître les règles budgétaires du MELS. Elle ajoute que les services à l'élève seront affectés, ainsi que d'autres secteurs.

Une portion de 80 % du budget de la CSDL est affectée à la masse salariale.

Mme Sylvie Bacon mentionne que depuis 2005 aucune somme d'argent n'a été investie par le Gouvernement pour la clientèle à risque.

M. Aubin dit que pour le matériel didactique, la CSDL va en appel d'offre regroupé avec d'autres commissions scolaires.

À ce moment-ci une discussion prend place pour une résolution à déposer à la séance du Conseil des commissaires ce mercredi.

Il est proposé par :

M. LUC-OLIVIER HERBERT,
représentant de l'école Paul-Comtois,

ET RÉSOLU QU'

ATTENDU que les compressions budgétaires en éducation des dernières années, ont affecté directement les services aux élèves;

ATTENDU que les coupures paramétriques récurrentes imposées aux commissions scolaires depuis 2011-2012 ont eu des impacts directs sur les services offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) à la commission scolaire de Laval;

ATTENDU que la CSDL a fait le choix d'investir annuellement près de 14 millions de dollars supplémentaires pour répondre minimalement aux besoins et capacités des élèves HDAA;

ATTENDU que la CSDL a mis sur pied depuis 2013 un comité de réflexion sur les services aux élèves à besoins particuliers (CREBP) afin

de revoir en profondeur le service offert aux élèves HDAA à la recherche d'un modèle optimal;

ATTENDU que le CREBP s'est donné, entre autres, comme orientation d'avoir des attentes élevées pour tous les élèves;

Que le comité de parents et le CCSEHDAA s'unissent pour :

- Établir et mettre en œuvre un plan d'action pour dénoncer les impacts des compressions budgétaires 2015-2016 à la CSDL.

CP-2015-04-13- 003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Consultation :

- a. Consultations : Acte d'établissement Compétence 2000 et Polymécanique,

Il est proposé par :
M. DENIS COMEAU,
représentant de l'école Horizon-Jeunesse,

et **RÉSOLU**

Compte tenu de l'heure tardive, de reporter les points 7 à 9 à la séance du 11 mai.

CP-2015-04-13- 004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Membres du comité exécutif

- a. **Information de la présidence;**

Reporté

- b. **Information par les commissaires-parents**

Madame Carole Morin mentionne qu'un résumé pour le prix « Hommage aux bénévoles » a été envoyé par courriel.

Les documents suivants, produits par Mme Morin, sont remis aux membres :

- Comité Hommage aux bénévoles;
- Résumé des séances du Conseil des commissaires – mars 2015;
- Résumé du CCSEHDAA – mars 2015.

c. Information par le délégué du CCSEHDAA

Madame Carole Morin explique son résumé envoyé par courriel.

d. Information par le délégué du RCP-3L

Reporté

e. Autres membres

Rien à ajouter.

9. Tour de table;

Aucun point n'est apporté.

10. Date de la prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du comité de parents aura lieu le 11 mai 2015.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

CP-2015-04-13- 005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

François Dubord
Secrétaire exécutif

Denis Comeau
Président